

Public Visé

Personnel d'entreprises extérieures habilités RP2 devant se professionnaliser dans la maîtrise des dispositions opérationnelles de radioprotection et réaliser des mesures et contrôles de RP sur un CNPE.

Pré Requis

- Être titulaire d'un certificat de formation stars 0
ET
- Avoir acquis une expérience de 2 à 3 mois consécutifs en arrêt de tranche ou non
ET
- Être en ordre d'accès pour entrer en zone contrôlée d'un CNPE

Objectifs pédagogiques

Objectifs pédagogiques :

Être capable de :

- Utiliser les matériels de radioprotection
- Déterminer la limite de détection d'un appareil RP
- Réaliser le contrôle de bon fonctionnement d'un appareil de mesure
- Interpréter les évolutions de mesure d'un matériel de RP
- Réaliser une cartographie RP
- Appliquer la conduite à tenir en cas d'alarme d'un matériel RP
- Différencier les principaux matériels de confinement et l'adéquation avec les risques liés au chantier
- Maîtriser le référentiel RP chapitre 5 « maîtrise des chantiers »
- Maîtriser le référentiel RP chapitre 5 « zone surveillée / zone contrôlée et propreté radiologique des installations »
- Expliquer à tout intervenant le sens des règles à appliquer sur CNPE dans le domaine RP
- Interpréter les mesures de RP
- Mettre œuvre les actions en adéquation avec l'interprétation des mesures RP

Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogiques :

- Formation théorique et pratique, mise en situation sur chantier CNPE en zone contrôlée.

Techniques :

- Utilisation de **CIN Interactiv System** :
 - Identification en temps réel par le formateur des acquis des stagiaires
 - Démarche active pour les stagiaires
 - VAT réalisée sur tablette
- Salle de formation équipée de vidéo projecteur, paper board et tableau blanc ; chantier école agréé par EDF

Humains :

- 2 Formateurs habilités à partir de 7 stagiaires lors des mises en situations.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur habilité

Parcours pédagogique

- Les appareils de mesure RP
- Mesures des risques d'irradiation et de contamination
- Maîtrise des chantiers
- Maîtrise des zones surveillées et contrôlées
- Chantier école « mesures »
- Mises en situation pratique sur CNPE
- Validation des acquis

Méthodes et modalités d'évaluation

Validation des acquis théoriques (VAT) et validation des acquis en situation (VAS).

Certificat et attestation de fin de stage avec avis

Le certificat est valable 3 ans. Une tolérance de 6 mois à échéance du certificat est autorisée pour accéder au recyclage (sans intervention sur le domaine concerné).

Modalités d'Accessibilité

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter.

Durée

28.00 Heures

4 Jours

Effectif

De 2 à 12 Personnes